

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES
PARENTS DE L'ELEVE**

Qualité (1) (1) cocher la ou les cases correspondantes

Père Mère Tuteur Autres...Préciser

NOM.....Prénom:

Date et lieu de naissance :

Adresse.....

CODE POSTAL: | **COMMUNE:** | **TEL:** |

Adresse mail.....

Profession.....

SITUATION FAMILIALE (1)

Marié(e), Nom, Prénom, Profession de l'époux(se).....

Vivant maritalement, Pacsé(e), Nom, Prénom, Profession du (de la) concubin(e)

Séparé(e), date de la séparation

Divorcé(e), date du divorce.....

Veuf(veuve), date du décès.....

Célibataire

**SI VOTRE SITUATION FINANCIERE A CHANGE DEPUIS JANVIER 2022
REmplIR LE CADRE CI-DESSOUS**

Concernant le chef de famille	Concernant le (la) conjoint(e) ou le (la) concubin(e)
<input type="checkbox"/> salarié(e): depuis quelle date?.....	<input type="checkbox"/> salarié(e): depuis quelle date?.....
<input type="checkbox"/> en maladie ou accident du travail: depuis quelle date?.....	<input type="checkbox"/> en maladie ou accident du travail: depuis quelle date?.....
<input type="checkbox"/> au Chômage: depuis quelle date?.....	<input type="checkbox"/> au Chômage: depuis quelle date?.....
<input type="checkbox"/> en pré-retraite ou retraite: depuis quelle date?.....	<input type="checkbox"/> en pré-retraite ou retraite: depuis quelle date?.....
<input type="checkbox"/> Pension alimentaire depuis quelle date?.....	<input type="checkbox"/> Pension alimentaire depuis quelle date?.....
<input type="checkbox"/> Autres: (préciser).....	<input type="checkbox"/> Autres: (préciser).....

ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat)

Nom et Prénom des enfants	Date de naissance	<u>Situation en 2022 :</u> préciser la classe et l'établissement fréquenté	Enfant adopté, recueilli ou qui vous a été confié (1) Préciser depuis quelle date
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

(1) cocher la case correspondante

CAS PARTICULIERS : (voir page 4)

Avez vous un ou plusieurs enfant(s) atteint(s) d'une infirmité grave ? OUI NON

Si oui préciser : Nom, Prénom,-----

Nom, Prénom,-----

Nom, Prénom,-----

Bénéficiez vous pour ce ou ces enfant(s) de l'allocation d'éducation spécialisée ? OUI NON

Avez vous un ascendant à charge au foyer atteint d'une infirmité ? OUI NON

Si oui préciser : Nom, Prénom,-----

Elèves de nationalité étrangère, préciser la date d'arrivée en France :

du père : -----

de la mère : -----

des frères et sœurs : -----

Autres ou observations éventuelles: -----

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1) Photocopie du livret de famille faisant apparaître l'état civil du ou des parents et du ou des enfants à charge
- 2) Photocopie de l'avis d'impôt 2021 (sur les revenus de l'année 2020)
- 3) **Un relevé d'identité bancaire ou postal récent au nom du chef de famille précisant les codes banque, guichet, n° de compte, clé (compte tenu du changement des codes de nombreuses banques)**
Le paiement ne peut pas être effectué par chèque sur le Trésor Public sauf cas exceptionnel.
- 4) **Pour les élèves étrangers**, photocopie du titre de séjour en France des parents

CAS PARTICULIERS OU CHANGEMENT DE SITUATION

il convient de joindre **en complément** des documents précités

A - PARENTS DIVORCES OU SEPARES	Copie de l'extrait de jugement de divorce indiquant à qui le ou les enfants sont confiés et le montant de la pension alimentaire éventuelle.
B - ENFANT RECUEILLI	Copie de l'extrait de jugement de tutelle ou attestation délivrée, par la Mairie
C - CHANGEMENT RECENT DEFAVORABLE D'EMPLOI OU DE SITUATION	Photocopie de l'avis d'impôt 2022 (sur les revenus de l'année 2021) et le cas échéant copie des 3 derniers bulletins de salaire ou des 3 derniers relevés des allocations de chômage, sécurité sociale, RMI... pour le chef de famille et son conjoint ou concubin , permettant d'apprécier les revenus actuels de la famille.
D - CHARGES DE FAMILLE PARTICULIERES	Certificat attestant le cas échéant : - qu'un des conjoints est en longue maladie ou en congé de longue durée, - la présence, au foyer, d'un enfant atteint d'une infirmité permanente et n'ouvrant pas droit à l'allocation d'éducation spécialisée - la présence, au foyer, d'un ascendant à charge atteint d'une infirmité ou d'une maladie grave.

pour les situations partielles il convient d'adresser **dans tous les cas** les 2 avis d'impôt 2021 et/ou 2022 (sur les revenus 2020 et/ou 2021).

Je soussigné (nom et prénom du demandeur) :
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

A

le

Signature,

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la finalité est votre demande de bourse. Conformément au règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles par voie électronique à l'adresse mail delegue-rgpd@oise.fr ou en écrivant au Conseil Départemental de l'Oise à l'attention du Délégué à la Protection des Données-1, rue Cambry 60000 Beauvais.



DIRECTION GENERALE ADJOINTE
REUSSITES EDUCATIVES, CITOYENNES ET
TERRITORIALES
Direction de l'éducation et de la jeunesse
Service des moyens financiers

1 rue Cambry
CS 80941
60024 BEAUVAIS

Tél : 03.44.06.65.41 ou 03.44.06.65.48
03.44.10.70.14

DEMANDE DE BOURSE DEPARTEMENTALE
« COLLEGIEN »

ELEVES DES COLLEGES

A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT AVANT LE **20 OCTOBRE 2022**

AUCUN DOSSIER NE SERA RECEVABLE APRES LE 31 DECEMBRE 2022

NOM et PRENOM
de l'élève :

Nationalité : Date d'entrée en France pour
les élèves étrangers :

Date de Naissance :

Classe suivie :

ETABLISSEMENT NOM

FREQUENTE : ADRESSE RUE

COMMUNE

Cadre réservé au secrétariat du collège

- (1) L'élève bénéficie d'une bourse nationale des collèges OUI NON
- (1) Montant annuel de la bourse nationale 459 € 294 € 105 €
- La bourse nationale est accordée par le collège.

(cachet de l'Etablissement)

**Cadre réservé à l'administration
du département**

N° DOSSIER :

Etat du Dossier :

Pièces réclamées :

Cet imprimé tenant lieu de demande, et compte tenu du barème et du mode de calcul joints en annexe, seules les familles pouvant prétendre à l'attribution d'une bourse, doivent remplir ce dossier.

UN DOSSIER DOIT ETRE ETABLI POUR CHAQUE ENFANT ET CHAQUE ANNEE.

(1) cocher la case correspondante